



Retraite Sportive de Créteil

FLASH INFO

Juin 2024

Maison des Associations

1, rue François Mauriac 94000 Créteil

retraitesportivecreteil@gmail.com

Site : <https://www.rscoreiteil94.org>

Spécial inscriptions Année sportive 2024-2025

L'heure de la rentrée sportive 2024-2025 va bientôt sonner. Il est temps de préparer les inscriptions qui ouvriront, **pour les adhérents**, à partir du

Mardi 3 septembre 2024

Modalités d'inscription : Comme l'an passé

Inscription en ligne, simplifiée, car vos données personnelles sont déjà enregistrées et votre numéro de licence vous permet d'accéder au **site Adhérent**. Se référer à la procédure suivante

Se connecter au site (lien ci-dessous actif et direct) :

<https://ffrs360-crm.my.site.com/licencie>

Renseigner votre identifiant :

N° de licence@ffrs360.espaceadherent.fr

puis votre mot de passe.

En cas de difficultés ou d'oubli de votre mot de passe, changer le mot de passe en cliquant sur « mot de passe oublié ».

Paiement par carte bancaire, ou chèque à faire parvenir dans les 10 jours à la permanence de la RSC afin de permettre la validation de l'inscription.

Les adhérents qui n'ont ni ordinateur, ni internet ou qui ont des difficultés, pourront être aidés par :

D'autres adhérents

Des personnes du bureau lors de journées dédiées à **la Maison des associations**, aux horaires suivants : **entre 9h et 12h et entre 14h et 17h**
les :

- mardi 3 septembre
- jeudi 5 septembre
- mardi 17 septembre
- mardi 24 septembre

Attention ! les mardis 17 et 24 septembre seront également ouverts aux nouveaux adhérents.

Des précisions concernant quelques activités :

Badminton : Un nouveau créneau est ouvert le lundi de 16h à 18h plutôt consacré au jeu libre (en présence d'un animateur).

Gymnastique aquatique : l'ouverture des inscriptions est la même que pour les autres activités soit le 3 septembre. Il n'y a aucune inscription papier ni place réservée. Il est impératif d'habiter Créteil pour s'inscrire.

Gymnastique d'entretien : s'inscrire à *un seul créneau* mais il sera toujours possible de suivre les 2 cours.

Randonnée et balade : 2 possibilités

Randonnée + balade : 15 € (vous souhaitez faire les 2 même occasionnellement)

Balade : 10 € (si vous ne participez qu'aux balades)

Taï Chi : quelques modifications

Septembre, octobre et novembre : 2 séances par semaine, les mardi et jeudi, assurées par Caterina Breton.

A compter de décembre 2024 jusqu'en juin 2025, la séance du mardi sera assurée par Caterina Breton et la séance du jeudi par Alain Lamerand, animateur bénévole de la RSC.

Cette nouvelle organisation nous permet dès cette année de diminuer légèrement la cotisation pour cette activité et de la porter à 100 € au lieu de 115, tout en diminuant l'impact sur le budget de la RSC. Nous espérons encore plus d'inscrits avant d'envisager de diminuer à nouveau la cotisation de cette activité.

TRES BEL ETE à VOUS TOUTES et TOUS

